



Association des propriétaires du lac Gagnon

LE REMOUS JANVIER 2020

Bonjour chers membres,

D'abord, nous espérons que vous avez bien profité de la Saison des Fêtes et vous souhaitons beaucoup de bon temps au lac en 2020.

Pour ce premier Remous de l'année, nous voulons faire un bref retour sur les événements qui ont marqué l'année 2019 au lac et vous entretenir de nos dossiers prioritaires pour 2020

2019 : MÉTÉO EXTRÊME ET NOUVEAUX DOSSIERS

1) Nous avons connu tous les extrêmes au lac l'an passé. Une inondation centenaire qui a provoqué bien des dégâts et redéfini la carte des zones inondables, le tout suivi d'une période de sécheresse en juillet-août qui a eu pour résultat le niveau du lac le plus bas depuis que nous suivons ces statistiques. Un écart de 216 cm ou plus de 7'. Et puis un début d'hiver brutal qui a commencé le 1er novembre, n'a jamais cessé, mais qui ne nous a pas apporté de véritable neige.

2) En ce qui a trait aux dossiers, l'année 2019 a été très active. En voici une brève liste:

- a) un nouveau président et deux nouveaux membres au C.A.
- b) un membership en forte hausse (60 nouveaux membres (22%)) pour un total de 327. Nous avons aussi eu un très fort taux de participation à l'Assemblée annuelle. C'est une grande fierté pour nous et nous donne beaucoup de crédibilité quand vient le temps de défendre des dossiers.
- c) un grand sondage à fort taux de participation qui va nous servir de carte de route pour les années à venir.
- d) une collaboration étroite avec la municipalité qui devient un partenaire important dans nos dossiers. Nous avons été invités par le conseil municipal à présenter les résultats du sondage ainsi que nos priorités lors d'une plénière cet automne.

e) fondation du Regroupement de Protection des Lacs de la Petite-Nation à l'initiative de l'APLG pour réagir à l'important dossier du développement possible de mines de graphite dans la région. Très actif, le Regroupement compte maintenant huit associations membres : les Associations des lacs Gagnon, Simon, Viceroy, Petit Preston, Iroquois, Lafontaine, Doré et Daoust. Là encore, nous travaillons en étroite collaboration avec la municipalité qui inclut six des associations membres.

f) création de deux sous-comités, le Comité de l'eau et le Comité de la pêche. Le premier de ces comités s'occupe de tout ce qui touche l'eau au lac. Le Comité de la pêche s'occupe de tout ce qui a trait aux poissons.

2020 : NOS PRIORITÉS

Depuis sa fondation, la mission de l'Association a toujours été la protection du lac, du milieu et des intérêts de ses membres. L'année dernière, deux dossiers que l'on peut considérer comme de très sérieuses menaces ont nécessité une intervention importante de notre part. Ce sont les dossiers de l'exploration minière et des plantes envahissantes. Ce sont nos deux grandes priorités pour 2020.

1) Le développement minier.

Ce fut surtout le dossier de notre président qui y a consacré beaucoup d'énergie en 2019. Vous le savez sans doute, nous avons été sensibilisés à la situation lorsque nous avons appris qu'il y avait du forage pour trouver du graphite tout près de Duhamel sur des claims, qui, nous l'avons appris par la suite, vont de la moitié du lac Gagnon jusqu'à la moitié du lac Simon en passant tout juste à côté du lac Doré et du lac Petit Preston.

Nous n'allons pas tout répéter, vous trouverez toutes les informations pertinentes sur la page Web. Ce qu'il est important de savoir actuellement, c'est que ce n'est pas seulement notre région immédiate qui est concernée. Tout l'Outaouais, les Laurentides et Lanaudière sont la cible de compagnies à la recherche de graphite. L'autre chose

importante à savoir, c'est que le gouvernement du Québec nous semble plutôt favorable à l'idée de développer une industrie de la batterie de véhicule électrique à partir des minéraux dits « critiques et stratégiques » dont le graphite fait partie. En fait, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles tient actuellement une « [Réflexion sur la place du Québec dans la mise en valeur des minéraux critiques et stratégiques](#) ». Si vous pensez que l'on s'inquiète inutilement regardez bien la page 5 de ce document qui identifie les principaux sites dans la province pour ces minéraux. Vous verrez à la lettre B ce que l'on qualifie de gîte de graphite et qui représente tous les claims qui longent les lacs nommés plus haut.

C'est le Regroupement de Protection des Lacs de la Petite-Nation qui est l'interlocuteur auprès des municipalités et du gouvernement pour défendre nos intérêts dans ce dossier. Les intérêts des membres de l'APLG vont être bien défendus puisque c'est notre président qui est le porte-parole et le leader du Regroupement. Voici ce que le Regroupement demande : « que les activités minières soient interdites dans les zones désignées par la MRC Papineau comme étant réservées à la villégiature, au récréo-tourisme, à l'éco-tourisme et à la foresterie ». Jusqu'à maintenant, nous avons reçu, par résolution de leur conseil municipal, l'appui de huit municipalités à nos demandes : celles de Duhamel, Chénéville, Lac-Simon, Ripon, Montpellier, Notre-Dame de Bonsecours, St-André Avellin et Plaisance. Nous attendons deux autres appuis en janvier. Toute la région se mobilise afin de ne pas se faire passer sur le corps sans avoir son mot à dire. Nous avons aussi fait des représentations à la MRC, à Québec et à Ottawa et sommes en contact avec plusieurs groupes des Laurentides et de Lanaudière qui commencent à s'intéresser à la situation.

Alors beaucoup de chemin parcouru en moins d'un an. Il en reste beaucoup à faire, mais nous sommes confiants. Nous voulons souligner ici la très précieuse collaboration du Maire de Duhamel, M. David Pharand tout au long de l'année dernière. Vous pouvez être assuré que vous allez entendre parler de ce dossier en 2020.

Cliquer ici pour lire deux articles sur ce dossier : [Menace d'un boom minier](#) et [Exploration minière en Outaouais](#)

2) Le dossier Myriophylle à épis.

Très haut aussi dans l'échelle de nos préoccupations, cette plante envahissante n'était pas présente dans le lac lors du dernier inventaire en 2017 et nous ne pensons pas qu'il y en ait actuellement. Toutefois, il y en a beaucoup aux alentours et comme cette plante se propage principalement par les bateaux qui circulent d'un lac à l'autre, nous jugeons utile de mettre en place un plan d'action pour éviter que l'on soit affecté. La personne responsable du dossier au C.A. est Pierre Bélisle et on peut vous assurer qu'il prend ça bien à cœur.

Nous vous invitons à lire le [document publié](#) sur le site Web qu'il a préparé et qui contient les grandes lignes de notre plan d'action. Nous avons rencontré les associations de lacs aux prises avec le problème, et nous pouvons confirmer qu'il vaut mieux prévenir que guérir.

3) Un plan directeur de l'eau (PDE)

Nous sommes en discussion avec l'Organisme des bassins versants (OBV) pour obtenir un PDE pour le lac Gagnon. Un PDE, c'est un portrait, un diagnostic, un relevé des enjeux et un plan d'action portant sur la santé d'un lac qui est fait par des spécialistes. Les discussions sont en cours entre l'Association, l'OBV et la municipalité pour le financement du plan. La personne responsable au C.A. est Charles de Maisonneuve. Nous vous tiendrons au courant des développements d'autant plus que si ça fonctionne nous aurons besoin de bénévoles.

4) Nous allons bien sûr continuer de fournir les services habituels de suivi du niveau d'eau, d'installation de bouées, de présence continue aux assemblées du conseil municipal, de tests d'eau de baignade et de qualité d'eau du lac et bien sûr vous tenir informés sur toutes nos plateformes et ce dans les deux langues.

Merci à tous nos bénévoles, à tous ceux qui consacrent de leur temps et leurs énergies afin de conserver la qualité de vie et de préserver ce site exceptionnel qu'est le Lac Gagnon.

Nous vous remercions de votre appui et vous souhaitons une Bonne Année 2020.

Votre C.A.

Conseil d'administration 2020

Louis St-Hilaire, Président
Bernard Bélanger, Vice-président
Pierre-Émile Rocray, Secrétaire
Anne Wells, Trésorière
Pierre Bélise
Mark Conroy
Charles de Maisonneuve
Marc Dumouchel

Bénévoles :
Gérard Bodard, bouées
Olivier Bodard, site web et Facebook

C.P. 354, Duhamel, Québec
J0V 1G0
www.aplg.ca
info@aplg.ca